



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-467

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 octobre 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :


Numéro : 2024-467

Objet : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de modifier certaines dispositions relatives aux constructions agricoles

Ce règlement est entré en vigueur le 28 novembre 2024, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 4 décembre 2024



Daniel LeBlanc
Directeur général
Greffier-trésorier

